

VILLE DE ROSEMÈRE

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire 19 décembre 2018 à 19 h 30

1 AUTRE RÉGLEMENTATION

- 1.1 776-11 - Règlement modifiant le Règlement 776 et ses amendements, concernant les tarifs applicables à certains biens, services et activités de la municipalité – **Adoption du règlement**
- 1.2 908 – Règlement concernant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2019 – **Adoption du règlement**

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

3 CLÔTURE

CAROLINE NADEAU, avocate
Greffière